



AVIS DE VENTE

**de terrains à bâtir
par soumission cachetée**

La commune de Saeul fera vendre au plus offrant par soumission cachetée :

- **Un lot de 5 (cinq) terrains à bâtir sis à Calmus, rue Millewee. La contenance totale des terrains est de 21,89 ares.**
- **Un terrain classé en zone d'habitation 1, superposé d'une zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » à Saeul, route menant vers Calmus (CR301). La contenance totale du terrain est de 19,06 ares.**

De plus amples informations, ainsi que les conditions de participation à la vente peuvent être consultées sur le site internet de la commune **à partir du 19 juin 2021.**

Le prix minimal par are est fixé à 70.000€ pour les terrains situés à Calmus et à 38.000€ pour le terrain situé à Saeul.

L'ouverture des offres se fera en séance publique du collège des bourgmestre et échevins en date du **07 juillet 2021 à 14h15.**

Les offres devront, sous peine de nullité, être envoyées par lettre recommandée ou être remises par le soumissionnaire en personne ou par son mandataire au bureau du secrétariat communal **le 02 juillet 2021 à 11h30 au plus tard** et devront être enfermées dans une enveloppe fermée de façon que l'intégrité du contenu soit préservée jusqu'à l'ouverture des offres, tout en portant la mention « Soumission cachetée du 07 juillet 2021 ».

Le collège échevinal,

Jean Konsbruck, bourgmestre

Edmond Gengler, échevin

Jean-Paul Mousel, échevin